

Bien vivre

Le magazine des locataires

Sarthe
habitat
bailleur & aménageur



DOSSIER

Des gestes simples pour des économies durables



Guy Henrion
Directeur Général
de Sarthe habitat

Édito

Chez Sarthe habitat, nous savons que la maîtrise des consommations d'énergie est un enjeu clé pour préserver votre pouvoir d'achat. Chacun a un rôle à jouer, et nous sommes à vos côtés pour vous accompagner au mieux.

À travers des rénovations énergétiques, des conseils pratiques et un suivi personnalisé, nous vous aidons à réduire vos dépenses tout en améliorant votre confort au quotidien. Ensemble, adoptons les bons réflexes pour une consommation plus responsable et maîtrisée.

03

PROCHE DE CHEZ VOUS

- 03** Une aide financière pour votre fête des voisins
- 04** Nouvelle signalétique à Allonnes !
- 04** Une fresque collaborative porteuse de sens
- 04** Des logements neufs partout en Sarthe
- 04** Un sacré confort au quotidien !
- 05** Cuisinez malin : astuces pour un

quotidien plus facile !

05 Ateliers bien-être pour seniors

05 Pour votre confort, ouvrez à nos prestataires

06

LE DOSSIER

06 Consommer moins, consommer mieux

10

EN ACTION

- 10** Accompagnement des femmes vers l'emploi à Sablé-sur-Sarthe
- 10** Et si vous deveniez propriétaire avec Sarthe habitat ?
- 10** Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)
- 11** Des résultats qui parlent : votre satisfaction est au cœur de notre démarche
- 11** Besoin d'un espace de coworking ?





Une aide financière pour votre fête des voisins

Avec l'arrivée du printemps, la Fête des Voisins est l'occasion de partager un moment convivial avec les habitants de son quartier ou de son immeuble.

Depuis 2022, Sarthe habitat propose une aide financière pour faciliter l'organisation de ces événements. Grâce à cette aide, chaque résident peut organiser des moments conviviaux tels que des repas partagés ou des animations. La participation financière de Sarthe habitat peut concerner par exemple : les boissons, les gâteaux, les encas, ou les pizzas...

L'aide est fixée à 5€ par logement (maximum).

Quand organiser votre fête ?

Date officielle : vendredi 23 mai 2025
Possibilité d'organiser votre événement jusqu'au 30 septembre 2025
Date limite d'inscription : vendredi 1er août 2025

Comment ça marche ?

Une aide de 5€ par logement (maximum) est accordée.
L'événement doit rassembler au moins 5 logements Sarthe habitat.
L'achat des produits se fait via un bon de commande dans nos magasins partenaires.

Ces rencontres sont l'occasion idéale pour créer du lien entre voisins.



Pour bénéficier de l'aide, remplissez notre formulaire via le QR Code ci-dessus.



Crédit photo : Publi24

Nouvelle signalétique à Allonnes !

Dans la continuité du changement d'identité graphique de Sarthe habitat, la nouvelle signalétique a été installée sur notre agence et nos bureaux d'Allonnes.

Enseignes extérieures et vitrophanies ont été posées pour mieux vous guider et identifier nos espaces.

N'hésitez pas à venir découvrir cette nouvelle signalétique lors de votre prochaine visite !

Cette mise à jour se poursuivra dans les mois à venir sur l'ensemble de nos lieux d'accueil.



Crédit photo : lapin_bianc_street_art

Une fresque collaborative porteuse de sens

Pendant quatre jours, trois jeunes, encadrés par les éducateurs d'INALTA et l'artiste Lapin Blanc, ont réalisé une fresque sur la place du Mail à Allonnes. Initiés à la technique du pochoir, ils ont donné vie à une œuvre forte de sens, inspirée du colibri, symbole des petits gestes qui changent le monde. Pensée comme itinérante, cette fresque sera exposée dans plusieurs lieux, dont le Centre d'Action Sociale et l'agence Sarthe habitat, financeur du projet. Une démarche artistique et citoyenne au cœur de la ville.



Saint-Mars-la-Brière

Des logements neufs partout en Sarthe

En ce début d'année, Sarthe habitat multiplie les mises en location sur tout le territoire.

Déjà livrés :

Saint-Mars-la-Brière : Restructuration de l'entrée de ville : 26 logements neufs, 1 maison médicale

La Milesse : 12 logements individuels et 15 intermédiaires

La Ferté-Bernard : Réhabilitation de 11 logements collectifs

À venir en 2025 : 200 logements neufs répartis sur Sablé-sur-Sarthe, Allonnes, Notre-Dame-du-Pé, La Flèche, Mamers, Saint-Ouen-en-Belin, Malicorne, Montval-sur-Loir.



Une rénovation innovante au Mans grâce au programme Energiesprong

Un sacré confort au quotidien !

Un nouveau chauffage, une douche, des volets électriques... Tout est plus simple, plus agréable. Un clic, et ça fonctionne tout seul ! Les travaux ont apporté un bien-être au quotidien dans un cadre de vie amélioré. La réhabilitation des 251 logements de la place G. Gauthier au Mans s'est achevée fin 2024, et quelle transformation ! Un projet ambitieux, ultra-performant sur le plan énergétique, qui change la donne pour les habitants. Résultat ? Des immeubles métamorphosés, dans un quartier calme, proche des commerces et des transports... et des locataires conquis !



Cuisinez malin : astuces pour un quotidien plus facile !

Avec l'âge, il peut être utile d'adapter ses habitudes pour cuisiner plus facilement. Pour vous aider, Sarthe habitat et le CICAT (centre d'information et de conseils sur les aides techniques) proposent 6 ateliers pour les seniors, avec des conseils pratiques, des astuces et la découverte de matériel adapté.

Ateliers Aides techniques pour cuisiner

- **10 juin à Coulaines** : 10h30 et 14h00 – Espace culturel Henri Salvador (salle Jardin d'Hiver)
- **12 juin à Vibraye** : - 14h30 – Salle Gustave Davoust, rue Wagenfeld (près de la salle des fêtes)
- **19 juin à Sablé-sur-Sarthe** : 14h30 – Maison de quartier du Pré, 3 rue du Pré
- **26 juin à La Flèche** : 14h30 – Agence Sarthe habitat, 22 rue du Maréchal Foch (salle de réunion)

Atelier Trucs et astuces

- **3 juillet à Montval/Loir** : 14h30 – Agence Sarthe habitat, 30 avenue Jean Jaurès

Comment vous inscrire ? Auprès du CICAT :

1 rue des Maillets, 72000 Le Mans
Tél : 02 44 02 40 00



Ateliers bien-être pour seniors

Retrouvez-nous tous les lundis de 11h à 12h à Marolles-les-Braults pour des séances d'activité physique adaptées aux seniors.

- 15 semaines – 15€ seulement (1€ la séance)
- Accessible à tous dès 60 ans
- Bougez en douceur dans une ambiance conviviale !

Infos & inscriptions :

Clément CHASSAIN – Siel Bleu / 06 31 90 19 71

Rejoignez-nous pour passer un bon moment !

Financé par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de la Sarthe



Pour votre confort, ouvrez aux prestataires

Afin d'assurer l'entretien et la maintenance de votre logement, nos prestataires interviennent régulièrement. Il est essentiel de leur permettre l'accès à votre logement pour garantir la bonne réalisation des interventions.

Proxiserve, en charge de l'entretien de la robinetterie, effectue désormais un entretien préventif tous les 4 ans avec des contrôles renforcés et plus nombreux. L'entreprise intervient également pour tous les dépannages liés à la robinetterie et aux chasses d'eau des toilettes.

Contact Proxiserve : 09 69 39 55 95

Nous vous remercions de faciliter l'accès aux prestataires lors de leur passage afin d'assurer le bon fonctionnement des équipements de votre logement.



Consommer moins, consommer mieux

Des gestes simples vous permettant de faire des économies sur votre facture.

Dans notre quotidien, nous pouvons tous réduire notre consommation d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre responsables du changement climatique. Dans cet article, vous découvrirez des bonnes pratiques et des « éco-gestes » à appliquer chez vous. Individuellement ou en famille, chacun peut adopter de nouveaux comportements ou modifier certaines habitudes pour un impact positif.

1. Optimisez votre chauffage

Le chauffage représente une part importante de vos factures. Pour le réduire, veillez à ne pas obstruer vos radiateurs et à les régler à une température de 19°C pour un confort optimal. La nuit, ou lors de vos absences, baissez la température de quelques degrés. Utilisez des rideaux épais ou fermez les volets pour éviter les pertes de chaleur par les fenêtres.

2. Éteignez les appareils en veille

Les appareils en veille consomment de l'énergie inutilement. Pensez à éteindre vos appareils électroniques plutôt que de les laisser en veille. Utilisez des multiprises avec interrupteur pour couper plusieurs appareils en même temps.

3. Aérez régulièrement

Aérer votre logement est essentiel pour maintenir une bonne qualité de l'air intérieur. Cependant, il est important de le faire intelligemment : ouvrez les fenêtres pendant 5 à 10 minutes, deux fois par jour. Cela permettra de renouveler l'air sans perdre trop de chaleur.

4. Économisez l'eau

L'eau est une ressource précieuse, et son utilisation peut avoir un impact significatif sur vos factures. Pour économiser l'eau, privilégiez les douches plutôt que les bains, installez des économiseurs d'eau sur vos robinets et optez pour des appareils ménagers efficaces en termes de consommation d'eau.

5. Choisissez des appareils économes en énergie

Lorsque vous devez remplacer vos appareils électroménagers, privilégiez ceux ayant une étiquette énergétique A+++ ou A++. Ces appareils consomment moins d'énergie et sont plus respectueux de l'environnement.

6. Réduisez votre consommation d'électricité

Limitez l'utilisation d'appareils énergivores comme les sèche-linges, les chauffages d'appoint ou les radiateurs d'appoint. Préférez des sources de lumière naturelle pendant la journée et optez pour des ampoules LED qui consomment moins d'énergie.

Réduire vos factures tout en protégeant l'environnement : agissez dès maintenant

Adopter des gestes simples pour économiser de l'énergie n'est pas seulement bénéfique pour votre porte-monnaie, mais également pour la planète. Chaque effort compte et peut avoir un impact considérable. Pensez à mettre en œuvre ces conseils au quotidien pour réduire votre empreinte écologique.



Le chèque énergie est là pour vous aider, demandez-le !

Le chèque énergie reste en place en 2025, mais son attribution évolue. Cette aide de l'État permet aux ménages aux revenus modestes de couvrir une partie de leurs dépenses énergétiques, qu'il s'agisse de factures d'électricité, de gaz ou encore de certaines charges locatives liées au chauffage.

Qui peut en bénéficier ?

Jusqu'en 2024, le chèque énergie était automatiquement envoyé aux foyers éligibles en fonction de leur revenu fiscal de référence (RFR) et de la composition du ménage. À partir de 2025, il faudra effectuer une demande en ligne pour le recevoir.

Le montant attribué varie généralement entre 48 € et 277 €, selon les revenus et la taille du foyer.

Comment l'utiliser ?

Le chèque énergie peut servir à :

- Régler les factures d'énergie (électricité, gaz, fioul, bois, etc.).
- Payer certaines charges locatives comprenant des frais de chauffage, notamment dans les logements sociaux.
- Financer des travaux de rénovation énergétique réalisés par un professionnel certifié.

Sarthe habitat accepte le chèque énergie. Les locataires de Sarthe habitat peuvent utiliser leur chèque énergie pour régler la régularisation ou les charges locatives intégrant des frais de chauffage collectif.

Où faire la demande ?

À partir de 2025, les ménages éligibles devront faire une demande en ligne sur le site officiel du chèque énergie : chequeenergie.gouv.fr. Il est recommandé de vérifier régulièrement les modalités et les dates d'ouverture des demandes.



Des investissements durables pour des économies responsables

Sarthe habitat met un point d'honneur à réduire la consommation d'énergie, en prenant des mesures concrètes pour améliorer l'efficacité énergétique de ses logements.

Engagement en faveur de la rénovation énergétique

Sarthe habitat investit régulièrement dans la rénovation thermique des logements : isolation, remplacement des menuiseries, amélioration des systèmes de chauffage. Ces actions permettent de réduire la consommation d'énergie, d'améliorer le confort et de limiter l'impact environnemental, tout en réduisant les charges des locataires.

Constructions neuves et sensibilisation

Lors de la construction de nouveaux logements, nous privilégions des matériaux et techniques à faible consommation d'énergie. Des solutions innovantes comme les pompes à chaleur ou de chauffe-eau thermodynamique garantissent des performances énergétiques élevées. De plus, nous sensibilisons nos locataires aux bonnes pratiques pour optimiser la consommation d'énergie.

Aide pour les locataires rencontrant des difficultés financières

Si vous avez des difficultés pour payer vos charges, nos équipes sont disponibles pour vous accompagner. Vous pouvez demander un examen individuel de votre situation pour trouver une solution adaptée. Nous vous encourageons à vous rapprocher rapidement de vos chargés de recouvrement ou de l'agence la plus proche via votre espace personnel maloc.sarthe-habitat.fr/.

Alléger vos charges : des conseils personnalisés grâce au Gleam

Faire baisser sa facture d'énergie, c'est possible avec quelques gestes simples et un accompagnement personnalisé. C'est l'objectif du partenariat entre Sarthe habitat et le Gleam.

Des gestes simples pour alléger ses factures

« Un degré de plus dans votre appartement, c'est 7 % en plus sur votre facture », « Un lavage à 30° consomme deux fois moins d'électricité qu'un lavage à 60° »... Ces conseils, parmi d'autres, sont dispensés par les médiateurs du Gleam à travers des animations collectives, notamment avec l'appart'éco malin. Installé sous une toile mobile, cet espace pédagogique permet aux locataires d'apprendre à mieux gérer leur consommation d'énergie et d'eau au quotidien. Au-delà des animations, l'équipe du Gleam intervient aussi directement auprès des locataires en difficulté pour les aider à comprendre leurs factures, négocier un paiement ou étaler une régularisation.

Des actions ciblées en 2025

Pour cette année, deux grandes initiatives sont prévues :
L'appart'éco malin : des actions collectives dans différentes communes pour sensibiliser aux économies d'énergie.
Le porte-à-porte : environ 400 foyers seront ciblés après la régularisation des charges, notamment ceux ayant une consommation d'eau chaude positive.

Un accompagnement personnalisé et accessible

En complément, le Gleam propose des permanences sans rendez-vous dans les bureaux de Sarthe habitat :

- Vendredi 16 avril de 14h30 à 17h30 à Allonnes
- Mercredi 30 avril de 9h30 à 12h30 à la Flèche et de 14h à 17h à Sablé-sur-Sarthe
- Mardi 3 juin de 9h30 à 12h30 à la Ferté Bernard et de 14h à 17h30 à Saint-Calais
- Mardi 26 août de 9h30 à 12h30 à Le Mans et de 14h30 à 17h30 à Coulaines
- Mardi 16 septembre de 14h30 à 17h30 à Montval-sur-Loir

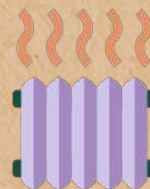
Pour connaître les adresses exactes et les dates de l'action Appart'Éco, rendez-vous directement sur notre site internet :

<https://www.sarthe-habitat.fr/actualites/locataires/698-alleger-vos-charges-des-conseils-personnalises-grace-au-gleam.html>

Renseignements : 02 43 56 62 32



ÉCO-GESTES SIMPLES



Baisser le chauffage de 1°C, c'est 7 % de consommation en moins.



Laver à 30°C au lieu de 60°C divise la consommation d'électricité par deux.



Prendre une douche de 5 minutes au lieu d'un bain permet d'économiser 100 litres d'eau.



Privilégier les ampoules LED, elles consomment 80 % d'énergie en moins que les ampoules classiques.



Débrancher son chargeur de téléphone quand il n'est pas utilisé évite une consommation inutile.



Accompagnement des femmes vers l'emploi à Sablé-sur-Sarthe

Sarthe habitat est heureux de soutenir la mise en place d'une permanence dédiée à l'accompagnement des femmes vers l'emploi, à Sablé-sur-Sarthe. Chaque 1er et 3e mardi du mois, de 9h30 à 16h30, un accompagnement gratuit et confidentiel est proposé pour aider les femmes à reprendre une activité professionnelle, se reconverter ou élaborer un projet. Elles pourront également bénéficier d'une écoute bienveillante face aux difficultés rencontrées dans leur parcours.

Cette permanence se tient au 9 bis rue des Bazinières. Pour prendre rendez-vous, contactez le service par email à ginguene@cidff72.com.

Sarthe habitat est fier de soutenir cette initiative.



Et si vous deveniez propriétaire avec Sarthe habitat ?

Sarthe habitat était présent au Salon de la Maison pour accompagner celles et ceux qui souhaitent devenir propriétaires. Pendant trois jours, notre équipe accession a répondu aux nombreuses questions des visiteurs et présenté nos offres de terrains et de maisons.

C'était aussi l'occasion de vous dévoiler notre tout nouveau stand!

Envie de devenir propriétaire? Découvrez toutes nos offres sur notre site : sarthehabitat.fr



Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Qu'est-ce que la TEOM ?

La TEOM est une taxe d'enlèvement des ordures ménagères facturée au propriétaire par la communauté de communes et calculée en fonction de la valeur locative du logement (sa taille).

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est toujours refacturée aux locataires dans les charges locatives.

La TEOM peut être une redevance d'enlèvement des ordures ménagères dite « incitative », c'est-à-dire calculée en fonction de la production de déchets par l'utilisateur du service. Cette redevance peut être facturée au bailleur ou directement aux habitants par la communauté de communes.

Comment est calculée la TEOM ?

Chaque territoire applique des règles spécifiques pour la gestion des déchets, ce qui influence le montant facturé.

Pourquoi Sarthe habitat facture-t-il la TEOM ?

Sarthe habitat refacture les dépenses liées à la gestion des ordures ménagères dans les charges récupérables, en fonction de la surface habitable de votre logement. Plus votre logement est grand, plus votre quote-part sera élevée.

Lorsque vous êtes invité à vous faire connaître auprès de la communauté de communes, il est impératif d'effectuer cette démarche, sous peine de vous voir appliquer un forfait élevé.

Nous ne pouvons pas refacturer ces dépenses en fonction du nombre de personnes habitant le logement, car nous ne disposons pas d'informations fiables à ce sujet et ce nombre peut varier fréquemment.

Nous vous recommandons de déposer vos encombrants en déchetterie. Le dépôt d'encombrants sur les espaces extérieurs ou dans les parties communes vous expose à une amende si les services de police, de gendarmerie ou de police municipale vous identifient comme l'auteur de dépôts sauvages. Préserver la propreté de votre cadre de vie le rendra d'autant plus agréable.



Des résultats qui parlent : votre satisfaction est au cœur de notre démarche

En 2024, Sarthe habitat a réalisé trois enquêtes de satisfaction auprès de ses locataires pour évaluer leur expérience après des réclamations, des travaux de réhabilitation et lors de leur emménagement. Les résultats révèlent une majorité de retours positifs, tout en soulignant quelques axes d'amélioration.

Après une réclamation (250 répondants), les locataires ont exprimé une grande satisfaction quant à la réactivité et à la qualité des services. 62 % des demandes ont été effectuées par téléphone et 29 % en se rendant dans nos lieux d'accueil. La facilité de contact a été jugée satisfaisante par 98 % des répondants, tandis que l'amabilité des interlocuteurs a été saluée par 99 %. Par ailleurs, 96 % des rendez-vous ont été honorés à l'heure prévue et 93 % des techniciens étaient bien informés des problèmes à résoudre. Globalement, la prestation de Sarthe habitat (prise en charge, réactivité et choix des prestataires) est jugée satisfaisante, avec un taux de satisfaction de 92 %.

Après une réhabilitation (81 répondants), les locataires ont salué la gestion des travaux, avec 89 % d'entre eux informés à l'avance. La propreté a été jugée satisfaisante par 91 % des répondants, et 87 % ont constaté une amélioration du confort de leur logement.

Pour les nouveaux entrants (350 répondants), l'efficacité du traitement des demandes de logement a été appréciée (96 %). Cependant, quelques retours ont évoqué des insatisfactions sur la propreté des logements, avec un taux de satisfaction de 80 %.

En résumé, Sarthe habitat bénéficie d'une image positive, avec un bon taux de recommandation et reste attentif aux retours pour améliorer la propreté et le confort de ses logements. Ces enquêtes permettent à Sarthe habitat de mieux comprendre les attentes de ses locataires et d'améliorer la qualité de ses services.

ZOOM SUR ...

À venir : prochaine enquête de satisfaction

Du 26 mai au 25 juillet 2025, une nouvelle enquête triennale réalisée par le prestataire « Règle de 3 » sera menée auprès d'environ 2500 locataires.

Votre participation sera essentielle pour continuer à améliorer nos services.



Besoin d'un espace de coworking ?

Participez à notre enquête sur le futur espace de coworking de Sarthe habitat !

Ce nouvel espace, situé dans notre futur siège social, boulevard Demorieux au Mans, sera accessible à nos locataires ainsi qu'à d'autres utilisateurs.

Votre avis est essentiel dans cette enquête rapide pour nous aider à créer un espace fonctionnel, agréable et adapté à vos besoins.

Scannez le QR code pour participer à l'enquête !

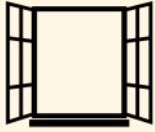
Merci pour votre contribution !



Votre avis nous intéresse !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Voici trois astuces simples pour économiser de l'énergie au printemps :



Aérez aux bonnes heures

Le matin et en soirée, ouvrez vos fenêtres pour rafraîchir naturellement votre intérieur et éviter d'utiliser un ventilateur ou une climatisation.



Profitez de la lumière naturelle

Ouvrez grand vos rideaux et laissez entrer la lumière du jour pour éviter d'allumer les lampes inutilement.



Débranchez les appareils en veille

Même éteints, certains appareils continuent de consommer de l'électricité. Utilisez une multiprise avec interrupteur pour tout couper d'un coup !

NOUVEAU



Une boîte, deux usages !

Rendez-vous dans votre agence ou bureau d'accueil pour récupérer une boîte de bonbons à la menthe. Une fois vide, cette boîte se transforme en cendrier de poche pratique, idéal pour un geste respectueux de l'environnement.

LE JEU DU MOIS : LE MINI QUIZZ !

✓ Cochez les gestes que vous pourriez mettre en place ou améliorer

- Fermer les portes des pièces les moins chauffées
- Baisser de 1 ou 2°C la température de chauffage des pièces
- Prendre des douches de moins de 5 min
- Éviter d'utiliser le sèche-linge
- Couper systématiquement les veilles de tous les appareils
- Fermer les rideaux la nuit pour garder la chaleur à l'intérieur et ouvrir les rideaux pendant la journée pour profiter de la chaleur solaire
- Remplacer les ampoules classiques par des LED
- Utiliser le plus souvent des cycles courts à basse température

2 écogestes : c'est déjà un bon début !

Mieux vaut en faire 2 de manière régulière que de cocher 8 sans les appliquer. Chaque petit geste compte, et vous êtes sur la bonne voie !

4 écogestes : c'est super !

Vous faites déjà beaucoup pour l'environnement et pour vos économies d'énergie. Continuez, vous êtes sur la bonne route !

6 écogestes : bravo !

Vous êtes déjà bien engagé ! Vos efforts vont vraiment faire la différence sur votre consommation. Continuez comme ça !

8 écogestes : top !

Vous appliquez tous les bons gestes ! Cela aura un vrai impact sur votre consommation et l'environnement. Félicitations et continuez à inspirer autour de vous !

